

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Séminaires d'intégration professionnelle			
Code	SOCM3B28	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	195 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christel DELCOIGNE (christel.delcoigne@helha.be) Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be) Arnaud STOUFFS (arnaud.stouffs@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants: Laurence Charon, Marie Debiève, Christel Delcoigne, Frédéric Janus, Jacky Legge, Xavier Lambert, Xavier Simon, Arnaud Stouffs et Cédric Wautier

Les séminaires d'intégration professionnelle permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises via les axes professionnels de 1 à 5 (UE 06, 07, 19, 20 et 27). En équipe, ils sont amenés à concevoir des projets et à réaliser des outils de communication avec rigueur et créativité pour un, voire plusieurs, secteur(s) : journalisme, animation socioculturelle et relations publiques.

Ces séminaires préparent les étudiants au stage de dernière année et à la pratique professionnelle en général. Ils vont devoir mener des projets proches de la réalité de terrain.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication,**

des médias et de la culture

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
- 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
- 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
- 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
- 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
- 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

Acquis d'apprentissage visés

- I. Maîtrise des techniques et des outils des métiers de la communication (journalisme, animation socioculturelle et relations publiques)
- II. Maîtrise des techniques développant la créativité
- III. Gestion de projets de communication en équipe

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM3B28CHOIX	Choix: AS, journalisme, RP	90 h / 4 C
SOCM3B28CREA	Création multimédia	30 h / 2 C
SOCM3B28SEM	Ateliers et séminaires d'intégration professionnelle	75 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B28CHOIX	Choix: AS, journalisme, RP	40
SOCM3B28CREA	Création multimédia	20
SOCM3B28SEM	Ateliers et séminaires d'intégration professionnelle	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des

notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Choix: AS, journalisme, RP			
Code	23_SOCM3B28CHOIX	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Intervenants :

R.P: Laurence Charon, Christel Delcoigne

A.S: Frédéric Janus, Marie Debiève, Jacky Legge,

Journalisme: Xavier Lambert, Xavier Simon, Cédric Wautier

En BLOC 3, les étudiants sont amenés à choisir 3 semaines de cours dites à option, soit en A.S, soit en journalisme, soit en R.P.

AS:

Ce séminaire permet à l'étudiant d'approfondir les multiples facettes du métier d'animateur socioculturel ainsi que les différents aspects de la mise en place de projets culturels, artistiques et socioculturels (contexte, législation,...)

JOURNALISME:

Le séminaire d'intégration professionnelle - Journalismes est la mise en application des différentes pratiques en journalisme acquises lors des deux premières années de baccalauréat.

L'étudiant devra réaliser des reportages écrits, radio et télévisés de types, contenus et formats différents dans des conditions similaires à celles de la réalité professionnelle.

Il devra également décliner ses réalisations pour les publier sur le web.

RP:

Les cours de « Relations publiques et publicité » de Bloc 1 et Bloc 2, ainsi que le cours de « stratégie de communication » de Bloc 2 ont permis aux étudiants d'acquérir les connaissances préalables à ces 3 semaines. Le suivi de l'actualité ainsi qu'une bonne culture générale constituent un atout

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AS:

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- définir, comprendre et expliquer des enjeux tels que la place la culture dans notre société, l'accès à la culture, la médiation culturelle, la démocratisation et la démocratie culturelles
- se positionner par rapport à ses enjeux, donner son point de vue et partager collectivement son analyse
- poser un regard critique sur les politiques culturelles et les enjeux inhérents

En outre, l'étudiant sera capable de :

- prendre en charge l'organisation d'un événement de A à Z
- organiser et programmer des visites culturelles

JOURNALISME:

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Réaliser des articles de presse, reportages radio et reportages télévisés pour la presse quotidienne et magazine.
Exploiter le contenu récolté pour l'exploiter sur une plateforme web.

RP:

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Construire une stratégie de communication d'une organisation ou entreprise en lien avec des thématiques précises (ex. communication interne ou portant sur la RSE - responsabilité sociétale de l'Entreprise ou la création d'une entreprise « start up » ou portant sur de la communication culturelle...) en analysant une situation dans sa globalité.
- Comprendre les enjeux liés aux 3 thématiques abordées, identifier et définir les besoins et attentes d'entreprises et organisations
- Travailler en équipe en concevant, planifiant et réalisant un projet ou support de communication.
- Partager leur avis avec des professionnels invités en argumentant leur point de vue.
- Défendre leur projet ou support de communication lors d'une présentation orale professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

AS:

Le séminaire poursuit l'objectif de permettre la confrontation de l'étudiant aux réalités professionnelles du secteur culturel

Les thématiques abordées tout au long du séminaire sont :

- l'accès à la culture
- la démocratisation de la culturelle et la démocratie culturelle
- la médiation culturelle
- l'animation culturelle
- l'Education Permanente
- des notions telles que le travail et la place de l'artiste, la mise en place de festivals, les enjeux politiques, culturels, sociaux, économiques de la Culture

JOURNALISME:

Maitrise des techniques d'enquête et de reportage.

Maitrise du matériel de reportage.

Connaissance des règles de prise de son et de tournage vidéo.

Maitrise des techniques d'écriture pour la presse écrite, radio, télé et web.

RP:

- Communication d'une « start up »
- Communication culturelle
- Communication interne

Démarches d'apprentissage

AS:

Il s'agit d'un séminaire d'immersion. Il se veut interactif et participatif.

- échanges et débats
- groupe d'expression
- visites de lieux culturels
- participation à différents projets et initiatives culturelles
- rencontres de professionnels du secteur
- travaux individuels et présentation de groupe
- organisation de visites culturelles

L'étudiant sera co-constructeur et co-acteur du séminaire. Une participation active aux échanges et débats est requise.

JOURNALISME:

Organisation du travail selon le modèle d'une rédaction professionnelle (réunion de rédaction, choix des sujets, des angles d'attaque, prise de contact...)

Suivi durant la réalisation des reportages

Aide à la réalisation technique par un support technique.

RP:

Une thématique est prévue par semaine et fait l'objet d'une démarche d'apprentissage et d'évaluation.

- Approche par projets
- Approche par situation problème (en lien avec des organismes commanditaires)
- Etudes de cas
- Travail de groupes
- Intervention personnes de l'extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite**AS:**

L'étudiant est amené à participer activement à l'évaluation, faire part de son point de vue et à s'auto-évaluer. Accompagnement personnalisé, et par groupe de travail, par les enseignants pendant les 3 semaines de séminaires.

JOURNALISME:

Evaluation quotidienne du travail réalisé

Echanges questions-réponses

Accompagnement personnalisé, et par groupe de travail, par les enseignants pendant les 3 semaines de séminaires.

RP:

Accompagnement personnalisé et par groupe de travail des 2 enseignantes pendant les 3 semaines de cours. Evaluation, avec retour aux étudiants, faite à la fin de chaque semaine.

Ouvrages de référence

Néant

Supports**RP:**

- Présentation PowerPoint
- Notes et documentation postées sur connectED
- Matériel technique (caméras, micro, ...) mis à disposition par l'école
- Liens internet en relation avec les thématiques abordées déposées sur connectED

4. Modalités d'évaluation**Principe****AS:**

Travaux pratiques : 100%

JOURNALISME:

Travail journalier: 70%

Travaux et/ou rapports: 30%

RP:

Travaux et/ou rapports: 100% (écrit et présentation orale)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100				

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Etant donné l'importance du travail en équipe, qui fait partie des compétences visées dans ce séminaire au choix, toute absence à plus d'une semaine du séminaire spécialisé, entraînera une non validation. **Le séminaire est donc non remédiable.**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Création multimédia			
Code	23_SOCM3B28CREA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Arnaud STOUFFS (arnaud.stouffs@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de création multimédia est le prolongement des cours de « Technologie informatique de communication » des 2 premiers blocs. Dans la même logique d'évolution et de cumul des savoirs enseignés aux cours de TIC, tous les acquis sont considérés comme pré-requis.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Réaliser une page Facebook et de l'administrer ;
- Créer l'identité visuelle de ladite page à l'aide de pré-requis et de justifier ses choix graphiques ;
- Rédiger des articles, réaliser des photos et des vidéos en appliquant les notions de droits d'auteur et de droits à l'image ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de création multimédia est divisé en 2 parties : partie technique et partie créative.

Le cours de création multimédia est divisé en 2 parties : partie théorique et partie créative.

- La partie théorique vise à enseigner les notions qui permettront à l'étudiant de réaliser sa page finale:
 - o Identité visuelle (logos, symboles, couleurs, ...)
 - o Théorie sur les droits d'auteur, droits voisins et droits à l'image
 - o Théorie de l'utilisation de la musique comme identité
 - o Théorie sur les bases du Community management
- La partie créative est concrétisée par un atelier pratique au cours duquel l'étudiant réalisera :
 - o Réalisation et administration d'une page Facebook
 - o Identité visuelle complète en rapport avec sa page

Démarches d'apprentissage

La démarche est basée sur des exposés. Démarche interrogative, de recherche et de découverte.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel de l'étudiant lors de la création de son site web.

Ouvrages de référence

L'étudiant sera guidé pour pouvoir chercher et utiliser les tutoriels pouvant l'aider dans sa démarche afin qu'il devienne autonome

Supports

Un plan du cours et ses exposés sous forme de diaporamas sont téléchargeables sur la plateforme connect'ED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le portfolio, reprenant la partie technique et créative, est considéré en fonction de sa lisibilité, de son contenu, de son orthographe et de sa présentation :

- La page est évaluée sur sa partie esthétique et sur ses publications. Des articles, portant sur une thématique définie, sont évalués sur le fond, la forme et l'orthographe.
- La partie créative est évaluée sur base de la lisibilité, de l'équilibre, du choix des couleurs et de la typographie

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50			Trv	50
Période d'évaluation	Exp	50			Exp	50

Trv = Travaux, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les modalités et critères d'évaluation sont remis aux étudiants lors du premier cours « création multimédia » de Bloc 3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers et séminaires d'intégration professionnelle			
Code	23_SOCM3B28SEM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants: L. Charon, M. Debiève

En Bloc 3, les étudiants sont amenés à concevoir en équipe un projet de communication, intégrant les aspects journalistiques, culturels et de l'éducation permanente et des relations publiques. Ce projet permettra aux étudiants de consolider leurs compétences en termes de créativité et rigueur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- De concevoir un projet créatif et original.
- Travailler en équipe en concevant, planifiant et concevant un projet et en réalisant des supports de communication.
- Partager leur avis avec des professionnels invités en argumentant leur point de vue.
- Défendre leur projet ou support de communication lors d'une présentation orale professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A titre d'exemples (en fonction du porteur de projet) :

- Créativité et le rôle essentiel de l'animateur dans la démarche créative
- Plan de communication
- Relations presse
- Conception d'un événement
- Réalisation d'outils et supports de communication mêlant des aspects journalistiques, d'animation socioculturelle et de relations publiques

Démarches d'apprentissage

Une thématique fait l'objet d'une démarche d'apprentissage et d'évaluation :

- Travail de groupes et une approche par projet
- Intervention personnes de l'extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement personnalisé, et par groupe de travail, des 2 enseignants pendant les 10 journées de cours.
Évaluation formative pendant la durée du projet (4 rencontres sont prévues avec chaque groupe d'étudiants).
Évaluation, avec retour aux étudiants, faite à la fin du module.

Ouvrages de référence

Supports

- Présentation PowerPoint
- Syllabus portant sur les techniques de créativité, le plan de communication et l'événementiel.
- Notes postées sur Connected et Dropbox séminaire transversal BLOC 3
- Matériel technique (caméras, micro, ...) mis à disposition par l'école
- Consignes précises du travail et des modalités d'évaluation postées sur Connected et Dropbox séminaire transversal BLOC 3.

Ces consignes ont par ailleurs été expliquées oralement aux étudiants le 1er jour du séminaire et remises via une note écrite.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités et critères d'évaluation seront remis aux étudiants le premier jour des « ateliers et séminaires d'intégration professionnelle (transversal) ».

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation formative se fera pendant tout le projet mais l'évaluation se fera sur base d'un dossier écrit et d'une présentation orale. Etant donné l'importance du travail en équipe, qui fait partie des compétences visées dans ce séminaire, toute absence à plus de trois jours du séminaire entraînera une non validation. **Le séminaire est donc non remédiable.**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).